

N° 0008 / Décembre 2024

- Journées santé-sécurité-environnement (JSSE) 2024 **P. 11**
- La mine Essakane offre 2000 kits alimentaires à des ménages vulnérables du Burkina **P. 20**
- Santé-sécurité au travail : lamgold Essakane SA enregistre 2 records historiques à « Zéro Incidents » en 2024 **P. 26**
- Secteur minier : lamgold Essakane leader en termes d'emplois et de paiement d'impôts **P. 34**



Interview de Tidiane Barry,
Vice-président lamgold Afrique de l'Ouest
et Directeur général de lamgold Essakane SA
P. 6-10



2025



Bonne et heureuse année



www.minesactu.info

L'information sur le secteur extractif en un clic.



Bonne et Heureuse

Année

2025

en toute santé et sécurité

SOMMAIRE

5

EDITO

6

Interview de Idrane Barry, Directeur général de Iamgold Essakane SA

11

La mine Essakane: Journées santé-sécurité-environnement (JSSE) 2024

15

Interview de Ibrahim Dicko, Surintendant Services Généraux à Iamgold Essakane SA et président du comité d'organisation des Journées Santé Sécurité, Environnement

18

Contenu local : Iamgold Essakane présente les opportunités d'affaires aux acteurs économiques du Sahel

20

La mine Essakane offre 2000 kits alimentaires à des ménages vulnérables du Burkina

22

Route nationale N°3 : Iamgold Essakane SA finance une déviation à 646 millions FCFA au niveau du pont de Naré

23

Essakane soutient le Tour du Faso 2024 et pédale de la résilience et de la paix

26

Santé-sécurité au travail : Iamgold Essakane SA enregistre 2 records historiques à « Zéro Incidents » en 2024

29

Le Directeur général de la société Iamgold Essakane SA parrain de la Journée nationale des femmes du secteur minier

34

Iamgold Essakane leader en termes d'emplois et de paiement d'impôts (Rapport ITIE 2022)

37

L'adoption des textes d'application du nouveau Code minier se poursuit

42

Déclaration de politique générale : Développer des sociétés minières portées par des nationaux

#RESTONS
CONCENTRÉS
sur la *Route!*

JAMAIS
SANS MON
CASQUE!



IAMGOLD
ESSAKANE SA



Poursuivre les réformes de 2024 en 2025

2024 n'a pas été une année de repos dans le secteur minier, en témoigne le nombre de réalisations dans le secteur.

Le fait marquant est l'adoption du nouveau Code minier, le 18 juillet 2024. Cette adoption est l'aboutissement d'un long processus ayant impliqué plusieurs acteurs.

Ce Code a introduit plusieurs innovations dont la mise en œuvre devrait constituer des gains pour l'Etat et la population.

Depuis son adoption, le gouvernement s'attèle à l'adoption des textes d'application. Près d'une quinzaine de textes d'application sont disponibles à ce jour, facilitant, du coup, la mise en œuvre du Code.

Au cours de l'année 2024, les structures du ministère des Mines ont amélioré leur communication, rendant accessibles certaines informations sur le nombre, la nature, la superficie, la localisation, etc. des permis miniers. Des informations sur la production ont été rendues publiques, améliorant la compréhension du secteur par le grand public. Ces innovations sont d'ailleurs recommandées par l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) dont le Burkina Faso est membre depuis 2008.

A partir de ces informations, il ressort que 13 mines sont en exploitation actuellement au Burkina Faso. Plusieurs permis arrivés à expiration sont en cours de renouvellement.

Au cours de l'année 2024, le gouvernement a accordé un point d'honneur à la surveillance du secteur. Une surveillance longtemps réclamée par la société civile et les médias qui s'intéressent au secteur. Aujourd'hui, les opérations de coulées de l'or se font sous le regard des agents de l'administration publique.

La lutte contre la fraude a pris une tournure positive avec la mise en place de la Société nationale des substances précieuses (SONASP), qui a contribué à maîtriser la commercialisation de l'or. Alors que l'Etat n'arrivait pas à capter plus de 500 kg d'or par an, la SONASP a collecté près de 4 tonnes d'or en 3 trimestres. Une partie de cet or devrait constituer la réserve nationale d'or. Dans le cadre de ses activités, la SONASP a signé des conventions avec les mines industrielles pour l'achat d'une partie de leur or. La structure a réceptionné les lingots d'or issus du traitement d'une partie du charbon fin de la mine d'Essakane.

En 2024, l'Etat burkinabè a été propriétaire de 2 mines industrielles, à savoir Wagnion Gold et Boungou. Ces mines ont été acquises après le contentieux né entre Lilium Mining et Endeavour Mining, suite à la vente de ces 2 mines.

Retenons qu'en 2024, la production d'or devrait connaître une légère baisse par rapport aux années précédentes, à cause de la situation sécuritaire. Une baisse qui sera, toutefois, compensée sur le plan économique à cause de la hausse du cours de l'or. Le cours de l'or qui a atteint un niveau record en 2024 devrait se maintenir pendant quelques années.

C'est en ce sens que les réformes entreprises en 2024 trouvent leur sens. Elles devraient permettre au Burkina Faso de tirer le maximum de profit des produits de son sous-sol. Les réformes entreprises en 2024 devraient se poursuivre en 2025. L'année 2025 va donc marquer la mise en œuvre effective de ces réformes.

Tout en saluant la résilience de tous les acteurs du secteur face à cette situation d'insécurité 2024, nous réitérons nos vœux de santé et de paix pour le Burkina Faso, en 2025.



Les Editions Mines Actuel Burkina

Directeur de publication

KABORE Elie

Comité de Rédaction

OUEDRAOGO T. Kassamé

BALMA Pierre

KABORE Elie

Adresses

Trame d'accueil, Ouaga 2000

03 BP 7240 OUAGADOUGOU 03

Tel. (+226) 70-52-75-65 / 78 83 74 31

Email :

contact@minesactu.info
et zekabore@minesactu.info

Elie KABORE
Directeur de publication

Tidiane Barry,

Vice-président Afrique de l'Ouest d'Iamgold et
Directeur général de Iamgold Essakane SA

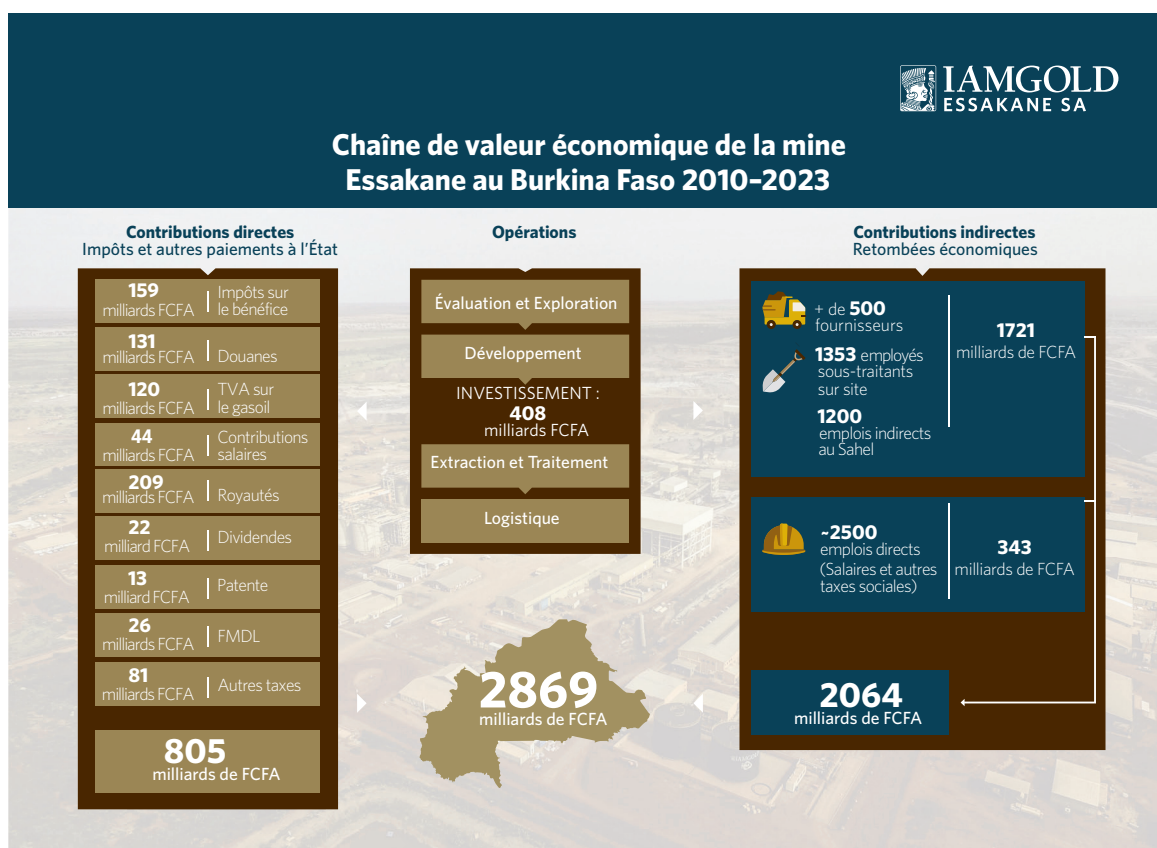




IAMGOLD Essakane SA :

Une contribution au Trésor public de 805 milliards FCFA depuis 2010, selon Tidiane Barry, Directeur général de IAMGOLD Essakane SA

Tidiane Barry est le Directeur général de la mine de IAMGOLD Essakane SA au Burkina Faso depuis octobre 2022. En fin novembre 2024, il a été nommé vice-président Afrique de l'Ouest du Groupe IAMGOLD, cumulativement avec son poste de Directeur général d'Essakane SA. Il présente le bilan sur la contribution de sa société au développement économique du Burkina Faso et ses activités de protection de l'environnement.



A combien évaluez-vous la contribution économique de la société au Budget de l'Etat ?

En 2023, IAMGOLD Essakane SA a contribué à hauteur de 136 milliards FCFA au Budget de l'Etat, sous forme de redevances, de royalties, d'impôts et taxes. L'ensemble de notre contribution directe au Trésor public s'élève à plus de 805 milliards FCFA, depuis le démarrage de la mine, en 2010.

Pouvez-vous quantifier la contribution économique de la société au budget des Collectivités locales ?

Pour l'année 2023, IAMGOLD Essakane SA a reversé au budget des Collectivités locales, à travers, notamment, le Fonds minier de développement local (FMDL), plus de 4 milliards FCFA au profit des Communes de Gorom-Gorom, Falagountou, Dori et du Conseil régional du Sahel. Avant l'opérationnalisation du

FMDL en 2019, nous avons été précurseurs de cette approche, en finançant directement les Plans communaux de développement (PCD) de nos Communes riveraines pour un total de 3 milliards FCFA, entre 2014 et 2018. Avec le Fonds, c'est plus de 26 milliards FCFA qui sont injectés dans le budget des Collectivités territoriales, faisant ainsi de la mine d'Essakane un catalyseur majeur du développement local pour la région du Sahel.

Et la contribution en matière d'emplois ?

Forte d'une culture d'entreprise robuste en santé-sécurité au travail, comptant plus de 2 400 employés et avec 750 stagiaires encadrés depuis 2014, la mine d'Essakane est un employeur majeur du pays. 97 % de ses effectifs sont nationaux et 40 % sont des ressortissants de la région du Sahel. Environ 100 journaliers sont recrutés sur base mensuelle dans les villages voisins, tandis que 1 000 emplois directs y sont créés par nos prestataires de biens et services.

Essakane SA passe-t-elle des marchés avec des sociétés burkinabè ?

Depuis 2010, plus de 1 600 milliards FCFA de chiffre d'affaires ont été générés par la chaîne d'approvisionnement de la mine au profit d'entreprises installées au Burkina Faso. Près de 55 milliards FCFA de chiffre d'affaires (et plus de 1 000 emplois) ont été générés par des entreprises du Sahel depuis 2012.

Comment la mine d'Essakane participe-t-elle à la protection de l'environnement ?

Nous travaillons à réduire notre empreinte environnementale, à travers la mise en application

de politiques et d'actions sensibles à l'environnement. IAMGOLD Essakane SA est membre du World Gold Council : nous adhérons donc aux Responsible Gold Mining Principles (RGMP) et en tant que membre de l'Association minière du Canada (AMC), nous appliquons les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD). En plus du respect de nos engagements pour la mise à disposition des ressources pour le Fonds de réhabilitation, nous pratiquons la réhabilitation progressive sur notre site depuis 2011.

Cette approche nous permet de tester différentes technologies sur différentes infrastructures à réhabiliter, d'évaluer les succès périodiquement, afin d'identifier les options de réhabilitation les plus fiables, etc. Nous faisons le suivi environnemental des eaux (souterraines, potables, de surfaces, usées, etc.), de l'air, du bruit, des vibrations, des sols et des émissions atmosphériques. Notre approche de gestion des déchets est axée sur le recyclage (les activités de recyclage sont principalement exercées par nos communautés hôtes).

IAMGOLD Essakane SA utilise des énergies renouvelables. Un exemple connu de tous est l'installation d'une centrale

solaire hybride avec la société Essakane Solar.

La puissance de la centrale électrique d'Essakane est de 57,8 MW, tandis que celle de la centrale solaire est de 15 MW. Cette dernière permet de réduire l'empreinte carbone de 18500 tonnes de CO₂ par an et d'économiser 6 millions de litres de fioul par an.

Quelles sont les mesures prises pour atténuer les défis auxquels la société est confrontée actuellement ?

Le défi actuel le plus important dans notre zone d'opération et sans conteste le défi sécuritaire. Il impacte directement les activités minières et a des répercussions inévitables dans la mise en œuvre et le suivi des projets RSE. Nous saisissons l'occasion pour saluer encore une fois tous les efforts des autorités et l'engagement des Forces de défense et de sécurité à nos côtés pour maintenir l'activité minière. Au niveau communautaire, nous avons réadapté notre approche pour répondre davantage aux défis humanitaires qui se présentent. Le fait de continuer à déployer des projets structurants à fort impact dans la région participe de l'appui à la résilience de nos communautés.

Interview réalisée par Elie KABORE

• « Avant l'opérationnalisation du FMDL en 2019, nous avons été précurseurs de cette approche, en finançant directement les Plans communaux de développement (PCD) de nos Communes riveraines pour un montant total de 3 milliards FCFA, entre 2014 et 2018 ».

• IAMGOLD Essakane SA utilise des énergies renouvelables. Un exemple connu de tous est l'installation d'une centrale solaire hybride avec la société Essakane Solar. La puissance de la centrale électrique d'Essakane est de 57,8 MW, tandis que celle de la centrale solaire est de 15 MW. Cette dernière permet de réduire l'empreinte carbone de 18500 tonnes de CO₂ par an et d'économiser 6 millions de litres de fioul par an.

• Nous saisissons l'occasion pour saluer encore une fois tous les efforts des autorités et l'engagement des Forces de défense et de sécurité à nos côtés pour maintenir l'activité minière.

Aperçu Essakane 2023

LOCALISATION

- La mine Essakane est située dans la partie nord-est du Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. Elle chevauche la frontière entre les provinces d'Oudalan et de Séno, dans la région du Sahel du Burkina Faso, et se trouve à environ 330 km au nord-est de la capitale, Ouagadougou.
- Elle est située à 42 km à l'est de la grande ville la plus rapprochée et de la capitale provinciale d'Oudalan, Gorom-Gorom.

PROPRIETE

- 90% IAMGOLD, 10% Etat du Burkina Faso

HISTORIQUE

- IAMGOLD a commencé à gérer le projet Essakane après avoir fait l'acquisition d'Orezone Resources en février 2009.
- Essakane est entrée en production commerciale le 16 juillet 2010.
- L'expansion de l'usine à Essakane visant à accueillir une proportion croissante de roche dure a été achevée à la fin de 2013.

INVESTISSEMENT

- 228 Milliards FCFA pour la construction
- 180 milliards FCFA pour extension en 2013
- Investissement Total: 408 Milliards FCFA



Producteur stable 400 koz/pa sur une base à 100%

Début	2010
Type de mine	Fosse à ciel ouvert conventionnelle
Durée de vie de la mine	2028 selon NI43-101 2023
Production 2023	412 904 onces

Nos employés, notre première ressource



Effectif total Employés :	2474
Nationaux	2416 (98%) Dont 37% du Sahel
Expatriés	58 (2%)
Nationaux occupant des postes de gestion	82 %
Expatriés occupant des postes de gestion	18 %
Nationaux dans le PDR :	185
Femmes	11.36%

Plan de la Relève :

- Le PDR a permis d'avoir 82 % de postes nationaux cadres seniors versus 18 % de postes expatriés
- 69% des postes expatriés ont une relève nationale identifiée
- À date (2022), plus de 185 (soit 59 %) employés nationaux cadres seniors ont un plan de développement en cours dans le programme du plan de la relève
- À ce jour, le PDR a permis à la nomination de 215 Burkinabès aux postes de gestion.
- À ce jour, le taux de femmes qui sont intégrées au PDR est 11,36 %

Diversité et Genre

- 282 femmes travaillent à Essakane (11,3 %)
- Congé de maternité exceptionnel de 14 mois

La Santé-Sécurité, une culture d'entreprise

IAMGOLD Essakane SA est la première société minière au Burkina Faso à être doublement certifiée ISO 14001-2015 pour le management environnemental et ISO 45001-2018 pour le management en Santé-sécurité au travail

Le MBA incarne le réflexe santé-sécurité dans toute activité pour les employés, sous-traitants et journaliers

Une approche Santé-sécurité axée sur la prévention et le changement de comportement

Organisation annuelle des journées santé sécurité environnement (JSSE) afin de renforcer la sensibilisation des employés et sous-traitants

Amélioration continue des performances en Santé-sécurité



Journées santé-sécurité-environnement (JSSE) 2024 : La mine Essakane souhaite « inspirer par l'exemple »

La société Iamgold Essakane SA a organisé, du lundi 2 au mercredi 4 décembre 2024, sur son site minier à Essakane et dans ses locaux de Ouagadougou, des journées de sensibilisation de l'ensemble de son personnel, de ses sous-traitants et de ses communautés hôtes sur la santé-sécurité et l'environnement au travail. Le thème de ces 72 heures de célébration est « Leadership en santé-sécurité-environnement : inspirer par l'exemple ».



Le ministre délégué chargé des Ressources animales, Dr Amadou Dicko a procédé au lancement des activités sur le site minier aux côtés du Gouverneur de la région du Sahel, le Lieutenant-Colonel, Rodolphe Sorgho, et du vice-président, Directeur général de la mine Essakane, Tidiane Barry.

Le ministre délégué chargé des Ressources animales, Dr Amadou Dicko, fils de la région du Sahel, a procédé au lancement des activités sur le site minier aux côtés du Gouverneur de la région du Sahel, le Lieutenant-Colonel, Rodolphe Sorgho, et du vice-président, Directeur général de la mine Essakane, Tidiane Barry. De nombreux partenaires, personnalités et personnes ressources des communautés riveraines ont été associés à l'évènement.

Les JSSE 2024 ont été placées sous le patronage du ministre de l'Énergie, des Mines et Carrières, Yacouba Zabré Gouba, et le

parrainage du président du Conseil national du patronat du Burkina Faso, le banquier Idrissa Nassa.

Après l'exécution de l'hymne national, le président du comité d'organisation des JSSE 2024, Ibrahim Dicko, Surintendant des Services généraux, a livré un discours de bienvenue et de remerciements adressé aux hôtes, aux autorités, à l'équipe de direction pour son accompagnement, et au comité d'organisation pour ses efforts. Il a aussi insisté sur l'ouverture de cet évènement majeur de la mine Essakane aux parties prenantes externes.

« Durant ces 72 heures, employés, équipe de direction, sous-traitants, visiteurs seront sensibilisés sur la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement. L'ouverture des JSSE aux parties prenantes externes s'inscrit en droite ligne des politiques de santé- sécurité et d'environnement qui sont applicables aussi bien au travail qu'à la maison », a-t-il rappelé.

Dans le cadre de la cérémonie de lancement, le ministre délégué, Dr Dicko, a indiqué que le « thème choisi cette année, "Le leadership santé- sécurité-environnement : inspirer par l'exemple", incarnait parfaitement l'urgence

de conjuguer performance économique, préservation de l'environnement et sécurité au travail dans notre quête collective d'un développement durable ».

Sensibilisation et partage d'expériences

Dans son mot de bienvenue, le président de l'année 2024 pour les JSSE, Ibrahim Dicko, a appelé tout le personnel et les participants à participer, à titre gratuit, aux opérations de dépistage des Hépatites B et C et du VIH/SIDA, et à faire don de leur sang au niveau du stand du Centre national de transfusion sanguine, partenaire de la mine.

Après la cérémonie d'ouverture, les officiels ont eu droit à une visite guidée des stands animés par les employés et les partenaires des différents secteurs de la mine. Durant 72 heures, les visiteurs ont afflué auprès des exposants qui se

sont appliqués à présenter leurs bonnes pratiques, à partager leurs expériences et à prodiguer des conseils sur leur domaine d'intervention.

Les JSSE sont pour lamgold Essakane SA, s'il faut le rappeler, l'occasion idéale pour sensibiliser les travailleurs et les populations riveraines sur les enjeux liés à la santé-sécurité et la prévention des risques professionnels et communautaires, dans un cadre plus ludique que les informations traditionnelles. Sur l'esplanade du camp, des spectacles, des activités ludiques et éducatives telles que des sketches et jeux réalisés par des employés ont été proposés pendant toute la durée des JSSE, pour poursuivre la sensibilisation. Des messages-clés ont été véhiculés pour engager, au quotidien, les employés dans l'application de meilleures pratiques en santé-sécurité et en gestion de l'environnement.

S'impliquer positivement dans une démarche d'amélioration continue

Chez lamgold Essakane SA, le leadership en matière de santé, de sécurité et d'environnement ne se limite pas à la conformité aux normes. lamgold Essakane SA est engagée à réduire son empreinte environnementale et à soutenir le développement local. Il s'agit avant tout d'un engagement quotidien pour anticiper les risques, protéger les travailleurs, et garantir un environnement sain aux générations actuelles et futures.

Ravi du succès des JSSE 2024, le premier responsable de la mine, Tidiane Barry, a réaffirmé les valeurs de l'entreprise en soulignant que : « depuis bientôt sept années consécutives, l'accent est particulièrement mis sur les approches liées aux comportements. Cela permet de renforcer les aptitudes et compétences de manière à



Visite des stands par les officiels

induire les comportements qui mettent en santé et sécurité chaque employé et ses collaborateurs. Nous devons tous être des préventionnistes dans nos secteurs respectifs, dans nos familles, nos communautés et même dans le pays. Nous devons respecter scrupuleusement les procédures que nous avons bien voulu mettre en place. C'est à ce prix que nous pourrions inverser la tendance des accidents de travail dans notre entreprise et au Burkina Faso ».

Et au vice-président et Directeur général de Iamgold Essakane SA de poursuivre son propos en indiquant que : « Nous nous sommes engagés à prendre toutes les dispositions, afin que nos employés viennent travailler et rejoignent leurs familles sains et saufs. L'institutionnalisation, chaque année, des Journées santé-sécurité et environnement corrobore à souhait cette culture sécuritaire pour nos travailleurs. Ces activités annuelles visent à faire un bilan de nos actions de prévention et d'innovation en

santé-sécurité, afin d'en tirer les meilleures perspectives pour davantage préserver en santé et sécurité nos employés ».

Comme le rappelle le thème de cette édition : « Le leadership en santé-sécurité et environnement : inspirer par l'exemple », le personnel et les parties prenantes de la mine Essakane se sont mobilisés pour célébrer ces JSSE qui représentent un enjeu fort pour l'entreprise.

PB

La vision Zéro Incident : une culture d'entreprise

Chez Iamgold, pour améliorer la santé physique et mentale et assurer la sécurité au travail, chaque quart de travail commence par des exercices d'étirement, ce sont les séances MBA qui rassemblent au quotidien le personnel et qui renforcent la cohésion d'équipe. L'idée est de développer une culture de l'entreprise axée autour de la vision "ZERO INCIDENT", en accord avec les règles de la compagnie Iamgold, et les standards nationaux et internationaux.

Le 04 juin 2024, la mine Essakane a atteint le record historique de 5 millions d'heures de travail sans incident enregistré. Cela prouve l'engagement des employés, des partenaires et du management à ne ménager aucun effort pour rendre l'entreprise plus sécuritaire.

Certains secteurs sont engagés depuis plus de 14 années consécutives à cette culture de zéro incident. En atteste le laboratoire d'analyse de l'usine, qui a célébré aussi sa performance de 14 ans à triple zéro.

Ces beaux résultats inspirent les autres secteurs et départements par ces exemples de belles réussites sans incident.

Pour poursuivre cette sensibilisation, un employé de la mine Essakane, artiste musicien, PAPANIN, a présenté, en exclusivité, lors des présentes JSSE, son nouveau clip «Je m'engage» soutenu par l'entreprise. Son œuvre est un hymne dédié à la santé-sécurité-environnement. Dans cette chanson, il sensibilise ses collègues à construire un environnement de travail sûr et sécuritaire !



Les Journées santé-sécurité-environnement (JSSE) 2024 en images



L'équipe de restaurant



M. Hamadoum Dicko, représentant régional du patronat



Visite des stands



Visite des stands



Visite des stands



Visite des stands

Ibrahim Dicko, Surintendant Services Généraux à Iamgold Essakane SA et président du comité d'organisation des Journées Santé Sécurité, Environnement : « Le défi majeur aura été le retour de l'événement sur le site minier »

Dans le cadre de l'organisation des Journées Santé Sécurité, Environnement, Essakane SA a mis en place un comité d'organisation. Le comité a été présidé par Ibrahim Dicko, Surintendant Services Généraux à Iamgold Essakane SA. Dans cette interview, il présente le comité, explique le thème et partage son expérience de présider à l'organisation de cet événement, en tant qu'employé d'IAMGOLD Essakane SA.



Le Président du Comité d'organisation accompagné des 2 Vices Présidents Félicie BONZI et Yaya Inoussa MAIGA

Quelle est la composition du comité d'organisation des Journées Santé Sécurité, Environnement et quelles sont ses attributions ?

La présidence du comité s'articule autour d'un président et de deux vice-présidents. J'ai été accompagné par Félicie Bonzi, Surintendante adjointe Logistique et Yaya Inoussa Maïga, Coordonnateur principal Relation et Développement Communautaires.

Neuf (09) commissions fonctionnelles gèrent les opérations spécifiques à l'événement. Les responsables rendent compte à la présidence du comité.

Au delà de ces commissions, les services et agents de support, même non consacrés dans une commission restent actifs. L'organisation des JSSE chez Essakane SA mobilise tous les employés de la Mine.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le thème des JSSE 2024 ?

Le thème des JSSE 2024 "Le leadership en SSE : inspirer par l'exemple." met en lumière l'incarnation même de la mission du département Santé Sécurité et Développement Durable qui motive et accompagne les employés et les sous-traitants à travailler de façon sécuritaire et dans le respect des normes environnementales.

Cette culture d'entreprise est autant appliquée aux employés qu'aux sous-traitants ainsi qu'aux visiteurs et à toute personne qui se rend sur le site minier et dans les différents bureaux.

La mine d'Essakane est une mine modèle qui respecte et incarne ces valeurs : en témoignent les performances établies chaque année par la mine, dont les 5 millions d'heures triple zéro dont nous sommes tous très fiers.

Quel bilan faites-vous de cette édition ? Défis et accomplissements.

A mon sens, cette édition est l'une des meilleures que nous ayons eue à organiser.

En effet, le défi majeur aura été le retour de l'événement sur le site minier. Il faut noter que depuis la crise Covid, les JSSE avaient été re-localisées sur Ouagadougou. En 2024, nous avons décidé de relever le défi logistique que nous impose la situation sécuritaire, et avons pu mobiliser l'ensemble de nos invités externes (une centaine), ainsi que tout le matériel pour la réussite de ces JSSE sur site. L'événement fut aussi une réussite sur Ouagadougou, où nos employés et partenaires

n'ont pas été en reste : des expositions et activités diverses ont été déployées parallèlement à ce qui se passait sur site.

C'est le lieu de remercier les forces de défense et de sécurité, ainsi que l'État burkinabè pour leur accompagnement constant.

À titre personnel, qu'a représenté pour vous l'expérience de présider à l'organisation de cet événement, en tant qu'employé d'IAMGOLD Essakane SA ?

Relever le défi de l'organisation des JSSE fut un réel plaisir pour moi, et j'ai le sentiment du devoir accompli. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien de mes différents collaborateurs internes et externes, que je remercie.

Je voudrais aussi témoigner ma reconnaissance à Iamgold Essakane SA pour sa vision et son leadership en Santé Sécurité, et dans tant d'autres domaines. Le choix de mettre en selle un comité d'organisation distinct du département en charge de la santé sécurité, et de donner aux employés l'opportunité d'être des ambassadeurs de cette culture d'entreprise est à l'image de sa vision en ressources humaines : pouvoir d'agir, performance extraordinaire.

Avez-vous un dernier mot ?

Au nom du Comité d'Organisation, j'adresse un grand merci aux deux personnalités qui ont bien voulu joindre leur image en acceptant de patronner et de parrainer cet événement. Il s'agit respectivement du ministre des Mines, de l'Energie et des carrières M. Yacouba Zabre Gouba et Idrissa Nassa, Président du Conseil National du Patronat Burkinabè.

Nos chaleureux remerciements au Gouverneur de la Région du Sahel, Rodolphe Fabien P. Sorgho, au chargé de mission à la Présidence Ali Bouraima, et aux membres de l'administration publique régionale et nationale. Le comité tient à saluer la disponibilité des acteurs économiques qui ont bien voulu faire le déplacement. Aux notables, et à toutes ces personnes ressources de la région du Sahel, nous disons un grand merci pour leur présence. Aux notables et à toutes ces personnes ressources de la région du Sahel, nous leur disons un grand merci pour leur présence.

Interview réalisée par Pierre Balma



Lancement d'un tournoi de football Maracana dénommé "Solidarité à Dori de la mine d'Essakane"

Le coup d'envoi du tournoi "Maracana" dénommé "Solidarité" a été donné samedi 14 décembre 2024, à Dori, par le Gouverneur de la région du Sahel, le Lieutenant-Colonel Fabien Rodolphe Sorgho. Evènement sportif majeur, cette compétition est la première édition d'un tournoi initié par la mine Essakane au profit de ses communautés hôtes.



Franck Napon, Directeur en charge du développement durable

La cérémonie d'ouverture de ce tournoi, placé sous le parrainage du Gouverneur du Sahel, a regroupé 12 équipes. Elle a mobilisé les autorités administratives et un public dans une ambiance festive, sur le terrain communal de Dori. La délégation de la mine a été conduite par Franck Napon, Directeur en charge du développement durable, représentant du vice-président de Iamgold Afrique de l'Ouest et Directeur général de la mine Essakane, Tidiane Barry. Le tournoi se déroulera durant 45 jours, du 14 décembre 2024 au 31 janvier 2024, avec des confrontations entre les jeunes des Communes de Gorom-

Gorom, Dori, de Falagountou et une équipe des employés de la mine Essakane.

Au profit de ses communautés hôtes

La première journée de compétition a été marquée par un duel entre deux équipes de la Commune de Dori. Dans ce match d'ouverture, l'équipe d'Island FC a affronté celle de Casamance FC. Un fantastique derby joué en deux fois 25 minutes, où les joueurs d'Island FC se sont finalement imposés en remportant le match sur un score de 1 but à 0. Les spectateurs ont vibré devant une opposition âprement disputée. Une belle affiche de la première

journée du tournoi de la solidarité qui promet d'être relevé.

La finale du "tournoi de la solidarité", dotée de trophée d'excellence et de divers prix, est prévue pour ce 31 janvier 2025, à Dori. L'initiative vise essentiellement le renforcement de la cohésion sociale, le développement personnel, la promotion des valeurs citoyennes et la fraternité au sein de la jeunesse sahéenne. Une occasion pour les jeunes du Sahel de rivaliser de talents sportifs tout en renforçant les liens entre les différentes Communes d'accueil de la mine Essakane.

PB

Contenu local : lamgold Essakane présente les opportunités d'affaires aux acteurs économiques du Sahel



Iamgold Essakane SA a organisé le 03 septembre 2024, une journée d'échanges avec les acteurs économiques de la région du Sahel, avec comme principal objectif, leur présenter ses opportunités d'affaires.

La rencontre, la troisième du genre, a été organisée sous l'égide de la Chambre consulaire du Sahel.

Elle se veut un cadre visant à informer et sensibiliser sur les opportunités économiques offertes par la mine Essakane mais aussi sur les exigences de collaboration parce que pour Essakane, la fourniture locale en

biens et services reste un important levier de développement socio-économique.

En effet, l'approvisionnement local occupe une place de choix dans la stratégie de partage de la richesse définie par Iamgold Essakane SA a rappelé Tidian Barry, Directeur général d'Iamgold Essakane. Depuis 2010, près de 1 804 milliards FCFA de chiffre d'affaires ont été générés par la chaîne d'approvisionnement de la mine auprès d'entreprises installées au Burkina Faso. Plus de 55 milliards FCFA de chiffre d'affaires ont été réalisés par des entreprises du Sahel depuis

2012, et plus de 1 500 emplois indirects ont été générés auprès de la mine Essakane, a indiqué le Directeur général d'Iamgold Essakane. Pour atteindre ces résultats, la mine note la création d'un groupe de travail « Achats locaux », les programmes de renforcement des capacités des fournisseurs locaux (gouvernance, qualité, hygiène et assainissement, etc.), l'identification et le transfert d'opportunités aux entreprises du Sahel et l'appui institutionnel aux initiatives nationales de promotion de la fourniture locale.

Ibrahim Dicko, Président de la Chambre consulaire de la région du Sahel a invité ses collaborateurs à faire usage de cette tribune offerte par Iamgold Essakane pour s'imprégner des nouvelles exigences du marché. « Quant à nous, acteurs économiques, profitent de cette aubaine pour nous familiariser davantage avec les procédures et les normes exigées par cette mine de classe mondiale », a-t-il laissé entendre.

MAB

ANEVE : Le Directeur général d'IAMGOLD Essakane parrain des Journées portes ouvertes

L'Agence nationale des évaluations environnementales (ANEVE) a ouvert ses portes au grand public du 17 au 19 décembre 2024, à Ouagadougou, sous le parrainage de Tidian Barry, vice-président Afrique de l'Ouest et Directeur général de Iamgold Essakane SA.



Tidian Barry a réaffirmé l'engagement de Iamgold Essakane SA à la protection et à la préservation de l'environnement.

Placées sous le thème « Evaluation environnementale et sociale : outils d'aide à la décision et à la prévention des risques environnementaux et sociaux », ces Journées portes ouvertes (JPO), premières du genre, ont été lancées par Roger Baro, ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. Elles visent à donner plus de visibilité aux missions de l'ANEVE.

PB

Burkina Faso : La mine d'Essakane SA injecte 120 millions FCFA dans la construction de la façade moderne de l'ENAM

La société minière IAMGOLD Essakane SA a contribué à hauteur de 120 millions FCFA, à la construction de la façade moderne de l'École nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). D'un coût global de 230 millions FCFA, la contribution de lamgold Essakane SA représente 52,17% du budget global. La pose de la première pierre de l'infrastructure a lieu ce vendredi 12 juillet 2024.



La pose de la première pierre de l'infrastructure a lieu ce vendredi 12 juillet 2024.

Ce geste entre dans le cadre de la convention signée entre les 2 structures le 23 novembre 2023 afin de moderniser les infrastructures de l'ENAM. Au cours de cette cérémonie, Dr Jacob Yarabatioula, Directeur général (DG) de l'ENAM a indiqué : « Nous lançons des travaux qui vont aménager la cour de l'ENAM. La façade moderne sera le reflet de l'excellence que l'ENAM vise ». Il a, par la même occasion, a donné des précisions sur le contenu de la réalisation.

Cette façade prévue pour être réalisée en 04 mois

est composée d'une guérite principale, de deux guérites secondaires, d'un mur de clôture, d'une stèle et d'une esplanade.

Des mots du DG de l'ENAM, cette pose de première pierre marque l'engagement d'Iamgold Essakane SA, un partenaire pragmatique et propose du concret. « Voilà un partenaire qui promet et qui fait, il n'a pas entendu cette cérémonie pour signer le chèque pour que les travaux puissent commencer », a précisé le DG de l'ENAM.

Tidiane Barry, Directeur général de la société minière lamgold

Essakane SA a confirmé que cet accompagnement entre dans le cadre de la convention de partenariat qui lie les 2 institutions depuis novembre 2023. « Au travers de cette infrastructure, nous voulons que l'ENAM dispose d'une très belle façade à l'image de l'excellence que représente cette école, une façade qui tire vers le haut », a-t-il fait savoir. Il renseigne par la même occasion que des discussions sont toujours en cours sur d'autres axes de la convention qui lie les 02 entités dont la digitalisation.

Tiba Kassamse OUEDRAOGO

La mine Essakane offre 2000 kits alimentaires à des ménages vulnérables du Burkina

La société minière Iamgold Essakane SA a organisé ce samedi 14 décembre 2024, au Gouvernorat de Dori, une opération de don de 2000 kits alimentaires au profit des ménages vulnérables. La cérémonie de remise du don était présidée par le Gouverneur de la région du Sahel, le Lieutenant-Colonel Rodolphe Fabien Sorgho. Une délégation du service des relations communautaires de la mine Essakane, conduite par Franck Napon, Directeur santé-sécurité & développement durable, était mobilisée sur le terrain.



Franck Napon, Directeur santé-sécurité & développement durable (à droite) : « Par cette donation, Iamgold Essakane SA espère apaiser un tant soit peu la souffrance de ses communautés hôtes et des personnes vulnérables du pays, dans le contexte national marqué par les défis sécuritaires et humanitaires »

L'opération de don concerne particulièrement les ménages des personnes déplacées internes (PDI). Les kits alimentaires remis à Dori sont composés de 2000 sacs de riz et 2000 bidons d'huile. Le coût total du don est d'environ 70 millions FCFA et les vivres seront distribués dans plusieurs localités du pays. La répartition de ce don est faite comme suit : 1000 kits au profit des villages environnants de la mine, 500 kits au profit des personnes vulnérables de la Commune de

Dori et 500 autres pour le niveau national.

Le don des kits a été salué par les autorités locales. L'initiative de la mine Essakane est qualifiée par le Préfet, président de la Délégation spéciale (PDS) de Dori, de geste salvateur. « La Délégation spéciale de Dori, par ma voix, tient à témoigner à cette mine citoyenne, à l'écoute des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des leaders coutumiers, religieux toute sa gratitude », a mentionné Abdrahamané Mandé.

Le Gouverneur du Sahel a remercié Essakane pour son soutien constant depuis plus d'une dizaine d'années. « Par ce geste, vous faites d'une pierre plusieurs coups et vous faites œuvre utile, car il vient apporter de la joie de vivre aux bénéficiaires, à l'orée des festivités du nouvel an. Cela leur permettra de célébrer ce nouvel an comme les autres avec plus de dignité », a poursuivi le Lieutenant-Colonel Rodolphe Fabien Sorgho.

Témoigner sa solidarité aux ménages vulnérables

Franck Napon, représentant du vice-président et Directeur général d'Iamgold Essakane SA, Tidiane Barry, a souligné que l'approche de la mine « repose sur un modèle d'exploitation minière responsable, à travers le partage des ressources générées par son exploitation minière ». « Par cette donation, Iamgold Essakane SA espère apaiser un tant soit peu la souffrance de ses communautés hôtes et des personnes vulnérables du pays, dans le contexte national marqué par les défis sécuritaires et humanitaires », a déclaré le Directeur en charge du développement durable de la mine Essakane.

Le représentant des bénéficiaires, Saidou Cissé, a traduit sa reconnaissance au donateur Essakane en ces termes : « Notre joie est immense, nos familles recevront des vivres en cette fin d'année. Nous



Les kits alimentaires sont composés de 2000 sacs de riz et 2000 bidons d'huile d'une valeur de 70 millions FCFA. Ils seront distribués dans plusieurs localités du pays

sommes des nécessiteux et je remercie la mine pour leur geste à notre endroit. Nous traversons des moments difficiles et ce don va beaucoup nous aider ». Mariam Dicko, une bénéficiaire, mère de famille de cinq enfants, a affirmé que : « La vie est si dure, nos besoins sont urgents, vous ne pouvez pas imaginer le sourire que vous nous donnez. Chaque kit est un bonheur, car il change notre quotidien ».

Dans le cadre de sa politique de développement des actions et programmes à impacts positifs et durables, Iamgold Essakane SA accompagne le gouvernement burkinabè dans sa stratégie de développement. Sur le volet social, la mine Essakane contribue à la lutte contre l'insécurité alimentaire, par l'approvisionnement de nourriture pour les plus démunis.

EK



Route nationale N°3 : Iamgold Essakane SA finance une déviation à 646 millions FCFA au niveau du pont de Naré

Iamgold Essakane SA a construit une déviation au niveau du pont de Naré, sur l'axe Ouagadougou, Kaya et Dori sur la route nationale N°3. L'infrastructure réceptionnée le 21 octobre 2024 par Adama Luc Sorgho, ministre en charge des infrastructures est longue de 1,5 Kilomètre. Entièrement financée par la société minière Iamgold Essakane SA à 646 millions F CFA, elle vise à faciliter et maintenir la mobilité sur l'axe. Adama Luc Sorgho a invité les autres partenaires à soutenir les actions du gouvernement.



Adama Luc Sorgho, ministre en charge des infrastructures (à droite) a réceptionné l'ouvrage des mains de Tidiane Barry, directeur général de la société minière Iamgold Essakane SA (gauche)

Pour Tidiane Barry, directeur général de la société minière Iamgold Essakane SA, cette voie de déviation du pont de Naré est un ouvrage important en termes de désenclavement pour certaines régions dont celle du Sahel où opère la société minière. La réalisation de l'ouvrage permettra non seulement de maintenir la mobilité sur la route nationale N°3, d'approvisionner les villes sur l'axe et réfectionner définitivement le pont de Naré, qui est l'objectif ultime. Tidiane Barry a aussi renseigné par la même occasion que Iamgold Essakane n'est pas à sa première participation à des travaux sur l'axe. « Notre entreprise au-delà des aménagements de routes dans sa zone d'activités, a déjà

appuyé l'Etat à la réparation du pont de Naré, et même celui de Tougouri », dit-il.

Le ministre en charge des infrastructures, Adama

Luc Sorgho a exprimé sa satisfaction : « Nous sommes satisfaits de cette réalisation. Généralement, ces ouvrages sont faits en béton simple. Cette fois-ci, nous l'avons réalisé en bétons bitumeux, compte-tenu de la situation de la zone ». Le ministre a indiqué que la réalisation de l'ouvrage a nécessité la présence permanente de forces de défense et de sécurité pour la sécurisation des différents acteurs mobilisés pour le projet.

Il porte l'espoir que cette coopération serve d'exemple à d'autres partenaires et sociétés privés dans l'accompagnement des initiatives du gouvernement.

Tiba Kassamse OUEDRAOGO



La déviation longue de 1,5 Kilomètre a été entièrement financée par la société minière Iamgold Essakane SA à 646 millions F CFA.

Cyclisme : Essakane soutient le Tour du Faso 2024 et pédale de la résilience et de la paix

Le grand prix Iamgold Essakane SA dénommé « La pédale de la résilience et de la paix » une initiative de l'agence Animation Sport Evènement, Marketing et Publicité Services (ASEM) en partenariat avec la Fédération Burkinabè de Cyclisme et Iamgold Essakane SA a été porté sur les fonts baptismaux ce dimanche 14 avril 2024. Pour sa première édition, cette compétition de cyclisme a été courue, pour la catégorie hommes, entre le boulevard Thomas Sankara de Ouagadougou et la commune de Ziniaré et pour la catégorie dames exclusivement sur ledit boulevard. Le top départ a été donné par Tidiane Barry, Directeur Général de Iamgold Essakane SA et le Président de la Fédération burkinabè de cyclisme. Au départ, 78 cyclistes hommes de plusieurs clubs ont pris part sur une distance de plus de 121,820km. Quant aux dames au nombre de 26, elles ont parcouru 50 km.



Ce grand prix qui compte désormais dans le calendrier officiel des courses cyclistes au Burkina Faso, a été présidé par le ministre des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs, Boubacar Savadogo et parrainé par le ministre des mines, Yacouba Zabré Gouba.

Au sprint final, Mouni Vincent de l'AJCK s'impose dans la catégorie hommes tandis qu'au niveau des dames c'est Adèle Guissou qui a remporté le trophée.

Le ministre des sports a exprimé sa satisfaction sur la prestation des cyclistes. Il a adressé une reconnaissance particulière à la société minière Iamgold Essakane SA pour avoir associé son image à cette initiative de promotion du cyclisme.

Le Directeur Général d'Iamgold Essakane SA s'est réjoui de la qualité de l'organisation et des performances des cyclistes hommes et femmes. Il a réaffirmé la fierté d'Essakane à accompagner cette compétition de la pédale de la résilience et de la paix.

MAB

Essakane au Tour cycliste international du Faso 2024

L'édition 2024 du Tour cycliste international du Faso s'est achevée le 03 novembre à Ouagadougou avec le sacre du marocain Mohcine El Kouraji qui a détenu le maillot jaune depuis la première étape de la course jusqu'à son terme. Iamgold Essakane SA, partenaire du Tour, a décerné à toutes les étapes de la compétition l'écharpe de l'élégance. La directrice des affaires corporatives madame Blandine Kaboré, a assisté à l'arrivée finale des cyclistes aux côtés du Président de la Transition et des membres du gouvernement.

Iamgold Essakane SA félicite le champion M Mohcine El Kouraji pour son professionnalisme et l'excellence dont il a fait montre tout au long du parcours. Elle salue également l'esprit de combativité de l'ensemble des cyclistes qui ont pris part à la compétition, particulièrement les équipes du Burkina Faso pour leur solidarité.



Sécurité routière : Iamgold Essakane SA lance la campagne « 1 employé 1 casque à moto »

La société minière IAMGOLD Essakane a lancé, ce lundi 25 novembre 2024, sa campagne « 1 employé 1 casque à moto ». Au cours de cette campagne, elle compte distribuer 2 400 casques à moto à ses employés et à l'ensemble de la population.



Salif Boussim, Directeur de cabinet du ministre en charge des mines a félicité la société minière Iamgold Essakane SA pour cette initiative citoyenne

Pour Tidiane Barry, Directeur général de Iamgold Essakane SA, par ailleurs vice-président Afrique de l'Ouest de Iamgold, cette campagne est la contribution de IAMGOLD Essakane SA dans la lutte pour une sécurité routière responsable. Il justifie cette campagne par des statistiques. Selon lui, le Burkina Faso abrite le plus grand parc roulant de motocyclettes d'Afrique, et 74 % des usagers impliqués dans ces accidents sont des conducteurs de deux-roues, majoritairement des jeunes. À l'entendre, le nombre important d'engins à deux roues dans un contexte où le port du casque n'est pas encore systématique pour une grande majorité d'usagers à deux roues est un défi en termes de sécurité routière. C'est, entre autres, ces défis que Iamgold Essakane SA ambitionne de relever à travers cette campagne dénommée "1 employé 1 casque à moto". Au cours de ladite campagne, elle procédera à des donations de casques à ses employés usagers d'engins à deux roues et aussi à l'ensemble de la population. « Il y a

encore beaucoup d'accidents de la circulation et le port du casque est à encourager pour éviter d'avoir des blessures graves ou des fatalités », a-t-il fait savoir.

À l'endroit des gagnants du jeu Quizz lancé sur la page Facebook d'Iamgold Essakane SA, il n'a pas manqué de les inviter à en faire bon usage en les portant surtout bien et à aussi être des ambassadeurs du port des casques.

Salif Boussim, Directeur de cabinet du ministre en charge des mines, tout en félicitant la société minière Iamgold Essakane

SA pour cette initiative citoyenne, a saisi l'occasion pour inviter les structures privées et publiques à emboîter les pas de la mine d'Essakane en dotant ou en subventionnant les casques au profit de leurs employés. « J'exhorte les autres acteurs du secteur public et du privé à emboîter le pas d'Iamgold Essakane SA, en facilitant l'accès de leurs travailleurs à l'acquisition et à l'usage de cet outil précieux », a-t-il laissé entendre. Gagnant du jeu Quizz, Moukaila Sawadogo a, pour sa part, rassuré son donateur du jour de son plein engagement à désormais porter le casque et à faire la promotion du port de casque. « Nous avons participé à un jeu concours et c'est un sentiment de grande fierté d'avoir reçu ce casque de la part d'Iamgold Essakane SA pour assurer notre sécurité. Ce casque que je viens de recevoir, je m'engage à toujours porter le casque et à être un ambassadeur du port du casque », fait-il savoir.

Tiba Kassamse OUEDRAOGO



Tidiane Barry, Directeur général de Iamgold Essakane SA (à droite) remettant un casque à un bénéficiaire

Sécurité routière : Essakane SA offre 200 millions à l'ONASER à travers un partenariat

La société minière lamgold Essakane SA a paraphé une convention avec l'Office nationale de sécurité routière (ONASER), le vendredi 29 novembre 2024 à Ouagadougou. D'un montant total de 200 millions de F CFA, cette convention va permettre de réaliser plusieurs campagnes nationales de sensibilisation sur la sécurité routière sur 2 ans.



La convention a été paraphé le 29 novembre 2024 à Ouagadougou entre Tidiane Barry, Directeur général d'Essakane SA (à gauche) et Regma Zongo, Directeur général de l'Office nationale de sécurité routière (ONASER) (à droite)

Dans le cadre de sa politique de développement des actions et programmes à impact positif et durable au Burkina Faso, où elle exerce ses activités, lamgold Essakane SA accompagne le gouvernement dans sa politique de promotion de la sécurité routière. Cet engagement s'est matérialisé par la signature d'une convention de 200 millions de F CFA sur 2 années entre lamgold Essakane SA et l'Office nationale de sécurité routière (ONASER).

Il s'agit là « d'un jour heureux », a félicité Tidiane Barry, Directeur général de Essakane SA. Pour lui, sa société entend jouer sa partition dans cette lutte pour la

promotion de la sécurité routière pour les engins à deux-roues et les véhicules.

« Il s'agit d'un renouvellement du contrat pour continuer l'excellent travail qui est fait depuis plusieurs années maintenant. Il faut beaucoup de sensibilisation pour que nos populations adoptent les bons comportements de la sécurité routière. (...) D'ailleurs, les chiffres ont montré que l'année dernière, les campagnes ont permis de faire le constat que les accidents de la route ont baissé. C'est de continuer dans la sensibilisation, car nous sommes sur la bonne lancée », a félicité Tidiane Barry.

Cette convention permettra de réaliser une campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière à travers : « La diffusion et l'affichage des messages de sensibilisation sur le port du casque à moto, le port de la ceinture de sécurité en voiture, le respect du code de la route, les risques de l'utilisation du téléphone au volant, les risques liés à la conduite sous l'effet de l'alcool, les risques liés à l'état de fatigue au volant, etc. ». Elle va permettre aussi l'appui-sponsor de Essakane SA à certaines activités de commémoration et de célébration au niveau national.

Le Directeur général de l'ONASER, Regma Zongo, a salué l'engagement de Essakane SA en faveur de la lutte contre l'insécurité routière. À l'en croire, cet engagement de Essakane SA témoigne à souhait que c'est une entreprise citoyenne engagée aux côtés du gouvernement pour l'épanouissement de la population. « Nous nous engageons à jouer notre partition pour que la mise en œuvre de cette convention soit réussie pour le bonheur des usagers de la route », a déclaré le Directeur général de l'ONASER.

En rappel, en 2022, Essakane a accordé une subvention de 100 millions F CFA à l'ONASER pour la réalisation des activités de sensibilisation, de communication lors des festivités de fin d'année et avec les scolaires et les transporteurs.

Santé-sécurité au travail : lamgold Essakane SA enregistre 2 records historiques à « Zéro Incidents » en 2024

En 2024, lamgold Essakane SA a enregistré 2 records historiques à « Zéro Incidents ». Si elle a franchi la barre des 5 millions d'heures travaillées à zéro Incident en juin 2024, le laboratoire de l'usine a effectué 14 années consécutives sans incident en octobre 2024.



Tidian Barry, directeur général, et Denis Doucet, directeur général adjoint, ainsi que les membres de l'équipe de direction, ont été récompensés à l'occasion par Renaud Adams, Président et Chef de la direction d'Iamgold Corporation

Le 4 juin 2024, la mine a signé sa plus belle performance en santé sécurité depuis le début de la production en franchissant la barre des 5 millions d'heures travaillées à zéro Incident. lamgold Essakane SA a célébré ce record le 14 juin sur son site avec l'ensemble des employés, en présence de Renaud Adams, Président et Chef de la direction d'Iamgold Corporation.

5 millions d'heures travaillées à zéro Incident

A l'occasion, l'équipe d'Iamgold Essakane a reçu les félicitations de Renaud Adams. Tidian Barry, directeur général, et Denis Doucet, directeur général adjoint, ainsi que les membres de

l'équipe d'Iamgold Essakane, ont été récompensés à l'occasion. Tidian Barry a s'est exprimé après la remise : « Je félicite l'équipe d'Essakane d'avoir atteint cette performance historique de 5 millions d'heures travaillées sans aucun incident de sécurité enregistrable. Il s'agit d'une réalisation impressionnante qui illustre le dévouement de notre équipe à atteindre les normes de santé et de sécurité les plus élevées possibles ». Cette performance est en droit ligne avec le principe de Santé sécurité au travail qui est Zéro incident. Cette vision Zéro incident guide toutes les opérations et activités d'Iamgold. Dans ce cadre, les équipes d'Iamgold Essakane s'efforcent continuellement

d'atteindre les normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité humaines.

Bruno Lemelin, chef des opérations, et ancien directeur général d'Iamgold Essakane, a fait cette remarque : « La santé et la sécurité font partie de nos valeurs fondamentales et sont au cœur de notre vision Zéro incident. Le fait que Essakane ait récemment atteint 5 millions d'heures de production de zéro incident enregistrable en est une excellente démonstration. Félicitations à l'équipe d'Essakane pour sa concentration et son engagement continu à rendre nos activités et notre entreprise encore plus sûres ».

Elie KABORE



Le laboratoire du département Usine a effectué l'exploit de 14 années consécutives de travail à triple zéro

Le laboratoire de l'usine a effectué l'exploit de 14 années consécutives sans incident

Iamgold Essakane a réalisé une autre performance au cours de l'année 2024.

Le 15 octobre 2024, la direction adressait officiellement ses félicitations au laboratoire de son département Usine pour avoir effectué l'exploit de 14 années consécutives de travail à triple zéro, sans incidence ayant occasionné une aide médicale, une restriction ou un transfert de tâche, ni arrêt de travail. Erigé en modèle pour l'ensemble de la mine, le laboratoire par son dynamisme et son esprit d'équipe, a réitéré son engagement à renforcer la culture d'entreprise d'Iamgold Essakane SA.



8 Mars : Les femmes d'Essakane clôturent la célébration par un méga aérobic

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des Droits des Femmes le 8 mars, la cellule des femmes d'Iamgold Essakane SA a organisé le 23 mars 2024, une séance aérobic au stade municipal de Ouagadougou, sous le thème de « Autonomisation de la femme ».



Tidiane Barry, le Directeur général d'Iamgold Essakane s'est engagé à favoriser le recrutement jusqu'à 30 % en faveur de la femme

La cérémonie a été marquée par le parrainage et la participation de Nandy Somé/Diallo ministre de l'Action Humanitaire, du genre, de la solidarité, en présence de l'ambassadrice du Canada Lee-Anne Hermann et de Tidiane Barry, Directeur général d'Iamgold Essakane SA.

C'est à travers des pas de danse et des exercices de fitness que les membres de la Cellule féminine d'Iamgold Essakane SA et leurs invités ont décidé de clôturer la série des activités de célébration de la journée internationale des Droits des Femmes.

Plusieurs femmes issues des administrations pénitentiaires, de la douane, de la police municipale, de la gendarmerie, des associations et des étudiantes ont répondu à l'appel des femmes d'Essakane SA en y participant massivement. Dans son mot, la championne,

2024 Eliane Dabiré a fait le bilan des actions entreprises par les femmes de la mine d'Essakane dont des conférences sur l'autonomisation des femmes, des formations en e-commerce, en culture hors-sol, une collecte de fonds pour soutenir quelques jeunes filles vulnérables de la région du Sahel. Elle a rendu un vibrant hommage à l'équipe de direction pour tous les avantages octroyés aux femmes. En attestant les mesures de discrimination positive en faveur des femmes dans le recrutement, les renforcements des capacités, les stages, la fourniture des biens.

Tidiane Barry, le Directeur général d'Iamgold Essakane a félicité la cellule genre d'Essakane pour les initiatives développées dans le cadre de la 167ème journée internationale des droits des femmes. Il a réaffirmé que l'équipe de direction continuera à ne ménager aucun effort pour la promotion du genre et des

droits de la femme au sein de l'entreprise.

Tidiane Barry s'est engagé à favoriser le recrutement jusqu'à 30 % en faveur de la femme. La ministre Nandy Somé/Diallo a salué la tenue de cette activité et l'engagement de la cellule genre à accompagner la femme dans la promotion socio-économique, et a sollicité l'octroi des bourses d'études aux profits des jeunes filles en vue de les encourager à embrasser le domaine de l'exploitation minière.

Cette initiative de célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes à Iamgold Essakane SA démontre un engagement fort en faveur de l'autonomisation et de l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes au sein de l'entreprise, ainsi que dans la communauté environnante.

MAB

Le Directeur général de la société Iamgold Essakane SA parrain de la Journée nationale des femmes du secteur minier

Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale des femmes du secteur minier le 15 juin de chaque année, l'Association des Femmes du Secteur minier du Burkina Faso (AFEMIB) a organisé une journée porte ouverte le 14 juin 2024 à Ouagadougou sous le thème : « Je suis l'activité minière et j'appartiens ». L'activité a eu comme parrain, Tidiane Barry, Directeur général de la société Iamgold Essakane SA. Le ministre de l'Energie des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, a été le patron de la cérémonie.



Tidiane Barry, Directeur général d'Iamgold Essakane (en veste) a été choisi par l'AFEMIB comme parrain de cette commémoration

La journée internationale des femmes du secteur minier a été instituée depuis 2022 par International Women in Mining (IWIM), la principale organisation œuvrant pour le bien être des femmes dans le secteur minier.

L'institution de cette journée est une opportunité offerte aux structures engagées dans la promotion du genre de faire le point des avancées en matière de lutte pour l'égalité des sexes et de promouvoir de l'accès des femmes dans le secteur minier.

Pour Lucie Kabré, présidente de l'AFEMIB justifie le thème de cette année : « Je suis l'activité minière et j'appartiens », interpelle chacune d'entre nous, dira-t-elle. « Nous

devons réfléchir aux obstacles qui subsistent afin de nous affirmer pour favoriser notre épanouissement professionnel dans le secteur minier », selon la présidente de l'AFEMIB.

Sirinatu Dabo, présidente du comité d'organisation la journée internationale des femmes dans le secteur minier de l'AFEMIB a située le contexte : « Nous sommes ici pour célébrer les femmes qui participent chaque jour à la croissance et au développement de notre secteur minier. Cette journée est une occasion de mettre en lumière les réalisations et les défis des femmes dans ce secteur qui traditionnellement est dominé par les hommes ».

Tidiane Barry, Directeur général d'Iamgold Essakane a été choisi par l'AFEMIB comme parrain de cette commémoration. Il a reconnu l'apport et l'accompagnement de l'AFEMIB au développement du secteur minier depuis une vingtaine d'années. Il a aussi indiqué que de nombreuses femmes du secteur se sont distinguées dans des domaines pointus et techniques, ce qui fait la richesse des initiatives des femmes pour la promotion du secteur minier. « Nous sommes très fiers de voir que cette association reste dynamique et au cœur de toutes les thématiques chères au développement du secteur minier », a-t-il affirmé.

Elie KABORE

Les femmes de la mine d'Essakane octroient 120 bourses à des jeunes filles vulnérables des communautés locales

Le comité Genre des femmes de la mine d'or d'Iamgold Essakane a octroyé, le 30 septembre 2024, des bourses scolaires à 120 jeunes filles vulnérables des villages impactés par l'exploitation minière. D'une valeur totale de 6 millions FCFA, ce geste de solidarité boucle la série d'activités engagées à l'occasion du 08 mars 2024.



La cérémonie a été marquée par la remise symbolique du montant de la bourse à 10 jeunes filles représentant l'ensemble des bénéficiaires en présence du représentant du Directeur général d'Iamgold Essakane SA

Dans le cadre de la journée internationale de la femme 2024, une levée de fonds a été initiée auprès des employés pour soutenir la scolarisation et l'achèvement des scolarités des jeunes élèves. La bourse est de 50 000 FCFA par fille à raison de 25 000 FCFA pour l'achat des fournitures scolaires et 25 000 FCFA comme frais alimentaires.

La cérémonie a été marquée par la remise symbolique du montant de la bourse à 10 jeunes filles représentant l'ensemble des bénéficiaires en présence du représentant du Directeur général d'Iamgold Essakane SA.

La jeune fille sahélienne est confrontée à des difficultés financières, à des obligations familiales, à des préjugés

sociaux, etc. C'est pourquoi dans son message à l'endroit des filles, le Directeur général d'Iamgold Essakane, Tidiane Barry a mentionné que : Vous êtes les leaders de demain et nous croyons fermement en vous et en votre capacité à atteindre vos objectifs. Chaque jeune fille ici présente est une source d'espoir et un potentiel immense. L'éducation des filles est une priorité absolue, car lorsqu'une fille est éduquée, c'est toute une communauté qui en bénéficie. En effet, la fille éduquée devient non seulement une force de changement pour elle-même, mais aussi pour sa famille, son environnement et pour l'avenir de notre pays ».

La championne du comité Genre de la mine Essakane,

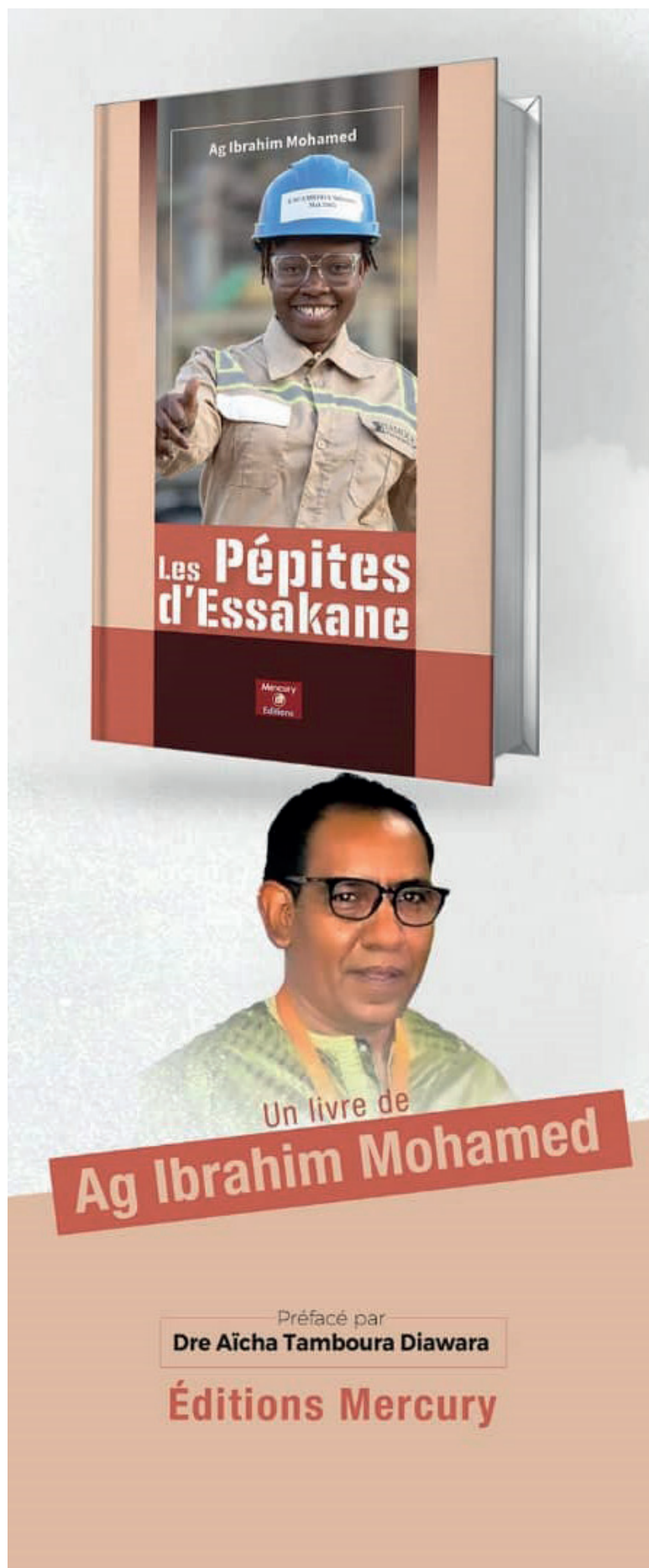
Eliane Dabiré / Meda s'adressant aux jeunes filles a souligné que : « Ce geste des femmes de la mine Essakane n'est qu'un moyen vous permettant d'aller de l'avant. Le plus important demeure dans votre camp à savoir la passion et la détermination que vous mettrez dans vos études ». Elle a aussi prodigué des conseils : « Ne vous laissez pas découragées par les obstacles que vous pourriez rencontrer. Vous êtes des enfants et vous pouvez faire face à tout type de défis. Ayez simplement confiance en vous. Sachez que nous les femmes d'Essakane, nous sommes vos mamans et serons toujours à vos côtés ».

MAB

Femme dans le secteur minier : Ag Ibrahim Mohamed Mohamed présente les "Pépites d'Essakane"

Ag Ibrahim Mohamed a publié en septembre 2023 sa toute première œuvre littéraire de 173 pages intitulée "Les pépites d'Essakane" où il rend hommage à des femmes qui ont fait preuve de résilience, de rigueur et de compétence dans le secteur minier, un secteur dit masculin.

À travers un ouvrage, l'auteur qui est un ancien d'Essakane fait le portrait de 49 femmes qui travaillent au profit de la mine d'Essakane. Elles sont géologues, chimistes, conductrices, métallurgistes au sein de la mine d'Essakane et ont fait preuve de compétitivité et de rigueur selon l'auteur. « Les pépites d'Essakane » est un hommage aux femmes qui ont allié vie sociale et vie professionnelle par leur travail et qui produisent des résultats remarquables au milieu des hommes a indiqué Ag Ibrahim Mohamed.



75 ans de la Police Nationale : Essakane SA soutient une journée de solidarité pour les enfants des Forces de Défense et de Sécurité

La Police nationale commémore ses 75 ans. Dans ce cadre, l'Association Sportive (AS) Police, a organisé ce samedi 28 décembre 2024 une journée de solidarité exceptionnelle dédiée aux enfants des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). L'événement qui s'est tenu avec le soutien de la société minière lamgold Essakane SA a rassemblé des centaines de familles.



Mahamadou Sana, ministre en charge de la sécurité et parrain de la cérémonie

«C'est une activité qui honore les enfants de nos soldats tombés au front», a déclaré Mahamadou Sana, ministre en charge de la sécurité et parrain de la cérémonie. «Nous marquons notre présence pour montrer à ces enfants que nous ne les oublions pas.»

Pour le président de l'AS Police, Commissaire divisionnaire de Police Armiyaho Zongo: «Notre slogan à l'AS Police, c'est mettre la joie dans le cœur des policiers et de leurs enfants. Nous voulons que les enfants de nos collègues disparus à cause des attaques terroristes sachent qu'ils ne sont pas seuls.»

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien de partenaires engagés, dont lamgold Essakane SA. Cheick Sanou, surintendant d'lamgold Corporation et responsable communication de Essakane

SA, a souligné l'importance de cet engagement : «Soutenir de telles activités est naturel pour nous. Elles promeuvent la cohésion sociale et le vivre-ensemble, tout en apportant de la joie aux enfants qui ont perdu leurs parents à cause de l'insécurité. Nous sommes fiers de voir leur bonheur aujourd'hui.»

Un programme riche en divertissements

La journée a été rythmée par des activités variées dont des prestations musicales d'artistes de renommée permettant aux enfants de passer un moment d'évasion, loin des épreuves qu'ils traversent.

En célébrant les 75 ans de la Police Nationale sous le signe du partage, l'AS Police et ses partenaires, avec en tête lamgold Essakane SA, ont envoyé un message fort celui d'une communauté unie face aux défis, où personne n'est laissé pour compte.

Cette journée mémorable restera gravée dans les cœurs des enfants et des familles présentes, rappelant que, malgré les épreuves, la solidarité et le soutien restent des valeurs fondamentales.

MAB



La journée a été rythmée par des activités variées dont des prestations musicales d'artistes de renommée permettant aux enfants de passer un moment d'évasion, loin des épreuves qu'ils traversent.

Secteur minier: 589,90 milliards FCFA de recettes au Burkina Faso en 2022



La cérémonie d'ouverture de l'atelier de Bobo-Dioulasso a été présidée par Tamani Boulaye, représentant du gouvernement de la région des Hauts-Bassins (au milieu). Il avait à ses côtés, le secrétaire permanent de Itie-burkina, Onadja Kanfido (en veste) et un représentant de la délégation spéciale de la commune de Bobo-Dioulasso.

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives du Burkina Faso (ITIE-BF) a organisé du 08 au 15 décembre 2024, une série d'activités de communication dans plusieurs localités du pays autour du contenu de son rapport 2022. L'ITIE est une norme de transparence internationale à laquelle le Burkina Faso a adhéré. Parmi les activités prévues au cours de cette campagne, des ateliers de dissémination, des conférences publiques et d'émissions radiophoniques à l'endroit des populations locales. Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays membres de l'ITIE, doit publier régulièrement les informations relatives à ce secteur, en produisant des rapports ITIE. L'ITIE exige que les informations contenues dans les rapports ITIE soient accessibles, compréhensibles et divulguées à un large public. C'est dans ce cadre que des rencontres de partage d'information avec les populations seront organisées à Houndé, Banfora, Bobo-Dioulasso, Zorgho et Manga

autour du rapport 2022, le 14e publié par ITIE-BF. Pour le rapport, le secteur a rapporté 589,90 milliards FCFA de recettes au Burkina Faso en 2022.

L'objectif est de favoriser le débat public, de promouvoir le dialogue autour de l'exploitation des ressources naturelles et d'améliorer la gestion du secteur extractif.

Le président de la Délégation spéciale (PDS) de la Commune de Houndé, Souleymane Dianda, a ouvert, ce 9 décembre 2024, à Houndé, la session de dissémination du rapport au profit des populations. La Commune de Houndé abrite la mine de Houndé Gold opération.

A Zorgho, c'est le président de la Délégation spéciale qui a présidé, le lundi 09 décembre 2024, l'ouverture de l'atelier de dissémination du rapport. Cette rencontre a regroupé des participants venus des Communes de Zorgho, de Boudry et de Mogtedo, localité

abritant les mines d'Orezone Bombore et Sanbrado.

Le 12 décembre 2024, une session d'information a été organisée au profit des populations de Banfora. Banfora est le chef-lieu de la région des Cascades qui abrite la mine de Waghnion.

Ce même jour, Manga, chef-lieu de la région du Centre-Sud, a accueilli l'équipe chargée de la dissémination du rapport ITIE 2022, le 12 décembre 2024.

Le 13 décembre 2024, une session de dissémination du rapport ITIE a été organisée au profit des femmes de Bobo-Dioulasso. La cérémonie d'ouverture a été présidée ce 13 décembre 2024, par Tamani Boulaye, représentant du gouverneur de la région des Hauts-Bassins. Il avait à ses côtés, le Secrétaire permanent de ITIE-Burkina, Onadja Kanfido, et un représentant de la Délégation spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso.

Le choix exclusif des femmes vise à faciliter leur accessibilité et leur compréhension du rapport, en particulier, et du secteur minier, en général.

Pierre BALMA



Secteur minier : lamgold Essakane leader en termes d'emplois et de paiement d'impôts

En adhérant au processus Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le Burkina s'est engagé à mettre en place un groupe multipartite appelé Comité de pilotage ITIE, composé des représentants de l'Etat, de la société civile et du secteur privé. Le Comité de pilotage publie chaque année un rapport qui présente l'état des lieux du secteur, les recettes collectées, leur utilisation et leur impact. En décembre 2024, le Comité de pilotage a publié le 14e rapport ITIE couvrant la période 2022. Le rapport présente la production, les revenus générés, la contribution à l'économie, les exportations du secteur et les pays de destination, la situation du secteur artisanal, la contribution pour l'emploi en 2022, etc.

1. Paiements par entreprise : Essakane contribue à 23,54% des recettes minières

Société	Montant en FCFA	En %
ESSAKANE SA	114 515 200 000	23,54
HOUNDE GOLD OPERATION SA	88 373 580 000	18,17
Société des Mines de Sanbrado	79 813 910 000	16,41
BISSA GOLD SA	54 488 260 000	11,20
SEMAFO BURKINA FASO SA	37 318 300 000	7,67
WAHGNION GOLD OPERATIONS SA	25 043 060 000	5,15
SEMAFO BOUNGOU SA	22 379 040 000	4,60
Autres Sociétés	64 502 480 000	13,26
Total	486 433 840 000	100

2. Emplois : Essakane emploie le plus avec 2 588 personnes

SOCIETES	Homme		Femme		Total
	Burkinabè	Etrangère	Burkinabè	Etrangère	
BISSA GOLD SA	1 269	59	84	2	1 414
ESSAKANE	2 178	102	304	4	2 588
HOUNDE GOLD OPERATION	1 087	37	124	1	1 249
NANTOU MINING	283	14	12	0	309
OREZONE BOMBORE SA	123	23	24	2	172
SEPB	24	0	5	0	29
SOMISA SA	447	34	111	5	597
SOMITA SA	477	24	20	0	521
ROXGOLD SANU SA	336	0	58	0	394
SEMAFO BOUNGOU SA	298	28	22	0	348
BMC	489	10	67	2	568
RIVESTONE KARMA	367	7	9	0	383
WAHGNION	746	66	91	4	907
SOUS TOTAL	8 124	404	931	20	9 479
TOTAL	9 479				

Source : Déclarations ITIE 2022

Les déclarations des sociétés indiquent un total de 9 943 employés en 2022. Sur les 9 943 employés déclarés par les dix-sept (17) entreprises du périmètre, 95,48% sont des nationaux. Les femmes ne représentent que 9,73% des effectifs

3. Participations directes de l'État dans les sociétés minières

Entreprises extractives	% Participation	Dividendes en FCFA	
		2021	2022
BISSA GOLD SA	10%	7 665 000 000	118 710 897
BURKINA MINING COMPANY SA	10%	144 236 590	Non distribué
BOUERE- DOHOUN GOLD OPERATION SA	10%	418 760 375	410 787 188
HOUNDE GOLD OPERATION SA	10%	3 811 495 109	10 103 453 438
IAM ESSAKANE SA	10%	1 546 875 000	9 550 312 500
RIVERSTONE KARMA SA	10%	Non distribué	Non distribué
ROXGOLD SANU SA	10%	2 502 844 691	1 698 721 785
NORDGOLD SAMTENGSA SA	10%	87 480 085	Non distribué
SEMAFO BOUNGOU SA	10%	3 806 250 000	1 379 956 241
SEMAFO BURKINA SA	10%	4 174 585 455	2 819 775 002
SOMITA SA	10%	Non distribué	547 500 000
SOMISA SA	10%	1 045 431 469	3 074 798 437
WAHGNION GOLD OPERATION SA	10%	Non distribué	225 000 000
Total		25 202 958 774	29 929 015 488

L'article 43 du Code minier 2015 précise que l'octroi du permis d'exploitation industrielle de grande ou de petite mine donne droit à l'État, à titre gratuit, à une participation à dividende prioritaire de 10% au capital social de la société pendant toute la durée de vie de la mine. Cette participation est libre de toutes charges et ne peut connaître aucune dilution en cas d'augmentation du capital social.

Les dividendes versés à l'Etat au titre de l'année 2022 s'élèvent à 29 929 015 488 FCFA, contre 25 202 958 774 FCFA en 2021, soit une augmentation de 4 726 056 514 FCFA. Le nombre de sociétés ayant contribué en 2022 est de 11, contre 10 en 2021.

4. Fonds de réhabilitation et de fermeture de la Mine : Essakane a déjà versé 27,765 milliards FCFA

N° d'ordre	Nom des sociétés minières	N° COMPTE	Disponibilité pour l'année 2022 à la BCEAO	Total Cotisation à la BCEAO
1	NETIANA MINING COMPANY SA	2612200-C000 60597	0	120 000 000
2	SOMITA SA	2612200-C000 60604	0	5 617 896 757
3	RIVERSTONE KARMA SA	2612200-C000 60605	109 615 817	2 039 917 974
4	HOUNDE GOLD OPERATIONS SA	2612200-C000 60606	1 428 979 592	5 953 694 728
5	SOCIETE DES MINES DE BE-LAHOUROU SA	261 2200 C000 60618	0	0
6	SEMAFO BOUNGOU SA	261 2200 C000 60603	0	0
7	SEMAFO BURKINA SA	261 2200 C000 60602	0	0
8	BISSA GOLD SA	261 2200 C000 60599	1 403 922 829	5 963 841 803
9	IAMGOLD ESSAKANE SA	261 2200 C000 60600	3 414 000 000	27 765 395 258
10	ROXGOLD SANU SA	261 2200 C000 60607	0	0
11	KALSAKA MINING SA	261 2200 C000 60598	0	1 710 125 657
12	NANTOU MINING SA	2612200-C00060644	525 000 000	3 850 000 000

N° d'ordre	Nom des sociétés minières	N° COMPTE	Disponibilité pour l'année 2022 à la BCEAO	Total Cotisation à la BCEAO
13	BOUERE-DOHOUN GOLD OPERATION SA	2612200-C00060628	561 330 000	561 330 000
14	WAHGNION GOLD SA	2612200-C00060641	2 423 871 062	2 423 871 062
15	SOMISA SA	2612200-C00060646	441 149 412	1 122 628 259
16	NORDGOLD SAMTENGSA SA	2612200-C000 60667	58 238 895	58 238 895
17	BURKINA MINING COMPANY SA	2612200-C00060736	0	0
18	OREZONE BOMBORE SA	2612200-C00060715	0	0
Totaux			10 366 107 607	57 186 940 393

Institué par l'article 27 du Code minier. Le Décret n°2017 068/PRES/PM/MEMC/MEEVCC/MINEFID/MATDSI du 15 février 2017 porte sur l'organisation, le fonctionnement et les modalités de perception des ressources du Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines.

5. Production et valeur

Substances	2021 (tonnes)	2022 (tonnes)	Valeur en milliards FCFA (2022)
Or	66,86	57,67	2 063,25
Zinc	166 343	46 787	33,95
Phosphate	20 443	463,35	0,7096 (Minéraux de carrières)

La production d'or a connu une baisse de 13,74% entre 2021 et 2022. La quantité de zinc produite a connu une baisse de 71,87 % entre les 2 années. La baisse de la production de zinc s'explique par l'inondation et la fermeture de la mine de zinc de Perkoa. Concernant la production du phosphate, elle a connu une baisse de 81,04% en 2022.

Cette baisse est due aux effets conjugués liés à l'arrêt des activités de production, suite aux attaques par des groupes armés des mines d'or de Taparko, Youga et Samtenga, de Ouaré, Netiana, au report de l'entrée en production des mines d'or de Yimiougou, de Kalsaka, en raison des perturbations des activités de préparation causées par la situation sécuritaire difficile, à la baisse de la production des mines de Boungou et Riverstone Karma (Karma) en liaison avec le contexte sécuritaire et international, pesant, notamment, sur les approvisionnements. Il convient, cependant, de relever une note d'espoir et un signe de résilience, avec l'entrée en production de la mine de Orezone Bomboré S.A, en octobre 2022.

Les recettes d'exportation d'or ont connu une baisse de 1,8%, passant de 2 400,6 milliards FCFA en 2021 à 2 356,3 milliards F CFA en 2022. Cette baisse est liée à la diminution de la quantité d'or non monétaire exportée de 12,1% non compensée par la hausse de son cours en dollar de 3,5%.

6. Contribution à l'économie nationale en 2022

Grandeur	2022
Part du secteur extractif dans le PIB	14,5%
Part du secteur extractif dans les recettes	20,9%
Part du secteur extractif dans les exportations	73,3%
Part du secteur extractif dans l'emploi	2,1%

Source : DGEP, 2024

Burkina Faso : L'adoption des textes d'application du nouveau Code minier se poursuit

En application de la loi n°036-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier du Burkina Faso, le gouvernement burkinabè, sous l'égide du ministère des Mines, a adopté plusieurs textes d'application. Plusieurs innovations ont été introduites dans ces textes.



Le ministère des Mines, Yacouba Gouba

- le paiement des taxes superficielles au plus tard le 31 mars de l'année en cours ;
- la revue à la hausse des droits fixes et taxes superficielles ;
- la création de nouveaux droits fixes et de redevances ;
- la fixation des redevances proportionnelles perçues sur les exportations de l'or en fonction de l'évolution des cours.

Conditions et modalités de cession des actifs miniers de l'Etat

En application du Code minier de 2015, l'administration des mines a enregistré des actifs miniers constitués essentiellement de biens, de données minières, d'équipements et de titres miniers et/ou autorisations retirés, renoncés ou arrivés à expiration. A la faveur de la relecture de l'ancien Code minier, un accent a été mis sur la cession des actifs miniers de l'Etat.

Ce décret vient combler, selon le ministre, un vide juridique. Il va permettre une meilleure gestion des actifs miniers de l'Etat, une augmentation de la contribution au Budget de l'Etat et un assainissement du cadastre minier. Il comporte des innovations, dont :

- la détermination des droits fixes et des taxes superficielles en fonction de la catégorie de substances demandées et non par substances minérales ;
- la réduction du délai maximum de paiement des redevances proportionnelles pour les substances de mines de 02 mois à 21 jours ;

- la fixation des conditions et modalités spécifiques à la cession des actifs miniers ;
- l'optimisation dans la cession

Fixation des taxes et redevances minières

L'adoption de ce décret permet de disposer de nouveaux textes réglementaires en matière de taxes et redevances minières, en vue d'améliorer les recettes de l'Etat liées au secteur minier. Les innovations portant fixation des taxes et redevances minières portent, entre autres, sur :

des actifs miniers, à travers une instance pluridisciplinaire d'évaluation ;

- une meilleure revalorisation des actifs miniers de l'Etat ;
- la création de recettes supplémentaires au profit du Budget de l'Etat.

Conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait des agréments dans le secteur minier

Avec ce décret, le Burkina Faso dispose de textes réglementant les activités qui se situent dans la chaîne de valeur des substances minérales. Les innovations de ce décret sont, entre autres :

- la réglementation de l'ensemble des activités se situant dans la chaîne de valeur des substances minérales au Burkina Faso ;
- la fusion de tous les textes traitant des agréments dans le secteur minier, réduisant de ce fait l'inflation réglementaire ;
- l'obligation faite aux demandeurs d'agrément de se constituer en personne morale de droit burkinabè dont au moins 40% est réservé à l'Etat et/ou aux nationaux ;
- l'instauration d'un agrément pour l'exercice de l'activité d'affinage d'or ;
- l'instauration de la « carte de distributeur » pour les personnes physiques et d'une « autorisation de distribution » pour les personnes morales pour l'exercice de l'activité de distribution des matériaux de construction ;
- l'instauration d'un agrément pour l'exercice des activités de commercialisation des substances de carrières à usage pharmaceutique,

médical et cosmétique et des substances de carrières à usage industriel, chimique et céramique.

Création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission technique nationale des mines (CTNM)

L'adoption de ce décret permet au Burkina Faso de disposer d'un cadre juridique approprié, afin de veiller à l'attribution et la gestion des titres miniers de façon transparente. Les innovations majeures de ce décret sont :

- le changement de la dénomination de la Commission nationale des mines qui devient « Commission technique nationale des mines ». Ce changement de dénomination vise à mettre un accent sur le caractère technique de la Commission ;
- l'élargissement de la compétence de la Commission technique nationale des mines à l'examen des demandes de transfert, de cession, de renonciation et d'extension de périmètre géographique de substances de mines et de certaines substances de carrières ;
- la mise en place d'un comité ad'hoc chargé de l'analyse préalable et approfondie des dossiers avant les sessions de la Commission.

Organisation, encadrement et procédés de l'exploitation minière artisanale de l'or et des autres substances minérales

L'adoption de ce décret permet un meilleur encadrement de l'exploitation minière artisanale de l'or et des autres substances minérales. Ces innovations majeures portent, entre autres, sur :

- la création de couloirs dédiés à l'exploitation artisanale ;
 - la structuration en quatre (04) zones minimums des sites d'exploitation minière artisanale, à savoir : la zone d'extraction de minerai, la zone de traitement, la zone de comptoirs pour l'or et les autres métaux précieux, ainsi que la zone d'habitation et d'activités diverses ;
 - la mise en place d'un cahier de charges réglementant les activités d'extraction, de transport et de traitement du minerai et de commercialisation de l'or et des autres substances minérales sur les sites d'exploitation artisanale ;
 - une réorganisation des artisans miniers en faitière au niveau régional et national ;
 - la prise en compte de l'exploitation des substances de carrières dans l'organisation et l'encadrement.
- ## Conditions de coulée, pesée, colisage et de transport de l'or, du contrôle de la quantité et de la qualité de l'or
- L'adoption de ce décret permet de disposer d'un cadre juridique approprié, afin de mieux contrôler l'or et les autres substances précieuses extraits par les entreprises minières. Les innovations de ce décret portent sur :
- la présence des représentants de l'administration dans les activités de coulée de l'or à la charge de l'Etat ;
 - la prise en compte des conditions de coulée, pesée, colisage et de transport de l'or affiné au Burkina Faso ;
 - la fixation des conditions de coulée, pesée, colisage et de transport de l'or et des autres substances précieuses issues

du traitement des résidus miniers ;

- la transmission des échantillons d'or prélevés et scellés, lors de la coulée par les sociétés minières au Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) pour les analyses dans un délai de soixante-douze heures, à compter de la date de la coulée.

Règlementation des modalités de constitution de la réserve nationale d'or du Burkina Faso

Avec ce décret, le Burkina Faso dispose d'un texte juridique permettant la constitution de la réserve nationale d'or. Les innovations de ce décret sont, entre autres :

- le versement en or des dividendes prioritaires dus à l'Etat ;
- la vente de tout ou partie de la production à l'Etat ;
- le paiement en or des condamnations pécuniaires prononcées conformément à la réglementation en vigueur ;
- le versement en or de la part dévolue à l'Etat dans les contrats de partage de production sur les actifs miniers de l'Etat cédés à des investisseurs, dans le cadre de la convention négociée ;
- la mise à disposition de l'Etat des masses constituées par les haldes et terrils de mines.

Dispositif d'indemnisation des personnes affectées par les exploitations minières

Le décret portant indemnisation des personnes affectées par les exploitations minières, dispositif de prévention et de réparation des préjudices subis par les communautés affectées, enregistrées dans



le cadre des activités minières, permet le renforcement de la protection des droits des communautés affectées et l'exploitation apaisée et sécurisée des ressources minières au Burkina Faso. Les innovations de ce décret sont, entre autres :

- la fixation des conditions d'indemnisation des communautés affectées par les activités minières ;
- la détermination de modalités d'indemnisation en nature et/ou en espèces qui permettent désormais aux communautés affectées de faire des options en la matière ;
- la mise en place d'un comité de suivi par Commune au lieu d'un comité par investisseur minier.

Règlementation des quantités maximales d'or et de substances précieuses autorisées en possession ou en détention

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un texte juridique pour assurer un meilleur contrôle des quantités maximales d'or et de substances précieuses en possession ou en détention par les personnes physiques. Les innovations de ce décret sont, entre autres :

- l'augmentation de la quantité maximale d'or autorisée en possession ou en détention. Elle passe de 500 grammes à 1000 grammes ;
- l'obligation d'achat et de vente de l'or en détention ou en possession uniquement auprès de l'organisme public d'achat et de vente d'or ;
- l'obligation d'une déclaration préalable pour toute sortie hors du territoire national de toute quantité

d'or et des autres substances précieuses ;

- l'obligation faite à toute institution bancaire ou toute autre structure habilitée située au Burkina Faso auprès de laquelle il est déposé de la quantité d'or brut de communiquer, sans délai, l'identité des déposants et les quantités déposées, à l'organe de coordination des activités de lutte contre la fraude en matière de commercialisation de l'or et des autres substances minérales.

Détermination du droit de préemption de l'Etat en cas de cession de matériel et d'équipement, en cas de cession de titre minier et en matière de commercialisation de l'or

Ce décret permet de disposer d'un texte réglementaire traitant des conditions et modalités d'exercice du droit de préemption de l'Etat en cas de cession de matériel et d'équipement, en cas de cession de titre minier et en matière de commercialisation de l'or et des autres substances minérales d'exploitation industrielle, semi-mécanisée et artisanale. Les innovations de ce décret sont, entre autres :

- l'existence d'un cadre réglementaire pour l'exercice du droit de préemption de l'Etat ;
- le renforcement des droits de l'Etat dans la gestion des ressources minières ;
- le renforcement du rôle de l'Etat sur les actes de cession et acquisition des titres minières ;
- l'élargissement de l'exercice de droit de préemption de l'Etat en cas de cession de titres minières par leurs titulaires.

Organisation et mise en œuvre de la sécurisation des sites miniers et des activités minières

L'adoption de ce décret permet de renforcer la sécurité sur les sites miniers, en vue d'une exploitation apaisée et sécurisée des ressources minières de notre pays pour un développement socioéconomique durable. Les innovations majeures de ce décret portent sur :

- la désignation de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM) comme l'interface unique en matière de sécurité entre l'Etat et les opérateurs minières ;
- le renforcement des pouvoirs de l'ONASSIM dans la sécurisation des sites miniers et des activités minières ;
- la définition claire des domaines de sécurisation des sites miniers et des activités minières, afin d'en faciliter la mise en œuvre.

Détermination des quantités maximales des objets en or et des autres substances minérales autorisées en possession ou en détention par les voyageurs

Le décret portant détermination des quantités maximales des objets en or et des autres substances minérales autorisées en possession ou en détention par les voyageurs et réglementation de la fabrication et de la commercialisation des ouvrages en métaux précieux va permettre de préciser les conditions d'octroi des autorisations de l'ensemble des actes relatifs à la fabrication et à la commercialisation des ouvrages en métaux précieux

et de définir les quantités maximales des objets en or et des autres substances minérales en possession des voyageurs ou détenus sans autorisation. Ces innovations portent sur :

- l'élargissement du champ d'application du décret aux autres métaux précieux tels que l'argent et le platine ;
- l'admission des ouvrages en or de 14 carats en plus de ceux de 18 et 22 carats précédemment consacrés ;
- le relèvement du montant des droits d'octroi et de renouvellement de l'autorisation de fabrication ;
- l'instauration d'une autorisation de commercialisation des ouvrages en métaux précieux ;
- la fixation d'amendes administratives pour les éventuelles violations des obligations prévues.

Fixation des taux et des modalités de transformation et de valorisation de la production industrielle d'or

Le décret portant fixation des taux et des modalités de transformation et de valorisation de la production industrielle de grande ou petite mine d'or et des autres substances minérales sur le territoire national a comme principales innovations :

- la fixation du degré de pureté de l'or affiné sur le territoire national à 24 carats, soit 99,99% ;
- l'obligation pour tout titulaire de permis d'exploitation industrielle de grande ou de petite mine de transformer tout ou partie de sa production sur le territoire national ;

- l'obligation pour tout titulaire de permis d'exploitation industrielle de substances de carrières de transformer ou de valoriser toute sa production sur le territoire national .

Renforcer des règles de sécurité et santé au travail applicables dans les mines et les carrières

L'adoption du décret portant règles de sécurité et santé au travail applicables dans les mines et les carrières permet de renforcer les règles de santé et sécurité au travail dans le secteur des mines au Burkina Faso. Les innovations majeures portent sur :

- l'introduction d'une obligation pour tout exploitant d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes ;
- l'obligation faite à tout exploitant de mettre en place un comité de sécurité et santé au travail, afin de faciliter la mise en œuvre des règles y relatives ;
- le remplacement du terme « ouvrier » par « travailleur » dans le décret, car la notion d'ouvrier est restrictive, alors que la protection concerne tous les travailleurs ;
- l'obligation faite à tout exploitant d'une mine souterraine de disposer de chambres de refuge autonomes et étanches en nombre suffisant, pourvues d'une réserve d'oxygène suffisante et de toute autre réserve utile pour préserver la vie des travailleurs pendant une période minimale de 14 jours ;
- la fixation d'une distance d'au moins 300

mètres entre les limites du périmètre des carrières et les habitations, bâtiments, édifices et autres propriétés closes ou non, des voies de communication principales et secondaires, cimetières, ouvrages d'art, cours d'eau, fossés rigoles, conduites d'eau, marres et abreuvoirs ;

- la possibilité pour l'administration des mines d'interdire tout tir d'abattage de toute masse exploitée ou des terres de recouvrement présentant un danger pour la sécurité des personnes et des biens.

Barème des transactions applicables aux infractions commises en violation des dispositions relatives aux activités minières

Le décret portant fixation du barème des transactions applicables aux infractions commises en violation des dispositions relatives aux activités minières permet de disposer d'un mode alternatif de défense des intérêts de l'Etat dans le cadre des infractions commises en violation des dispositions relatives aux activités minières. Les innovations de ce décret portent, entre autres, sur :

- la prise en compte du mode alternatif de règlement évitant le recours systématique à une procédure judiciaire ;
- la compétence accordée au ministre chargé des mines de transiger conjointement avec le ministre chargé des finances sur les infractions liées aux activités minières ;
- la définition des seuils pour lesquels la transaction est faite.

Synthèse de Elie KABORE

Déclaration de politique générale : Développer des sociétés minières portées par des nationaux

Le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo, a prononcé sa Déclaration de politique générale devant les Députés de l'Assemblée législative de transition (ALT), ce 27 décembre 2024. A propos du secteur minier, il a donné des indications.



Aquisition de 2 mines, à savoir les mines de Waghion et de Boungou

« Notre secteur minier se positionne aujourd'hui comme le pilier de notre économie. La relecture du Code minier vise à accroître les retombées du secteur en faveur de notre pays. Mon gouvernement s'attèlera à opérationnaliser les innovations introduites. Il faut noter qu'en 2024, le gouvernement a acquis deux mines, à savoir les mines de Waghion et de Boungou, renforçant ainsi sa présence dans le secteur minier. Par ailleurs, il attachera une grande importance à la conduite des actions suivantes :

- la réalisation de la cartographie des sites miniers

artisans, en vue d'un meilleur encadrement du secteur ;

- la poursuite de la collecte de l'or issu de l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée par la Société nationale des substances précieuses (SONASP), en vue de la constitution d'une importante réserve nationale d'or ;

- le développement de sociétés minières nationales portées par des acteurs publics et privés nationaux ;

- le renforcement de la lutte contre la fraude, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur aurifère ;

- l'opérationnalisation

des sites semi-mécanisés par la Société de participation minière du Burkina (SOPAMIB) et les promoteurs de droits burkinabè ;

- la réhabilitation des mines en fin d'exploitation, abandonnées ou orphelines.

En matière de souveraineté alimentaire

Pour soutenir l'ambition, il promet de travailler, entre autres, au renforcement des capacités de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina Faso (SEPB) de mettre sur le marché au moins 500 000 tonnes d'engrais minéraux et organiques par an.

EK

Traitement du charbon fin de IAMGOLD Essakane SA : 93,197 kilogrammes d'or pour la réserve nationale d'or

La Société Golden Hand SA, Unité de traitement des résidus miniers, a remis ce 10 décembre 2024, au gouvernement, 44 lingots d'or équivalant à 93,196 kilogrammes. Cet or provient du traitement d'une partie du charbon fin remis par IAMGOLD ESSAKANE SA à l'Etat burkinabè, suite à l'accord dans l'affaire dite du « Charbon fin » qui les opposait. Les 93,196 kilogrammes d'or alimenteront la réserve nationale d'or.

Cet or a été obtenu après le traitement de 1/3 de la quantité de charbon fin reçu, soient 142 tonnes traitées sur 440 tonnes reçues. Le traitement du reste de la cargaison, estimée à 298 tonnes, devrait croître la quantité d'or que l'Etat doit recevoir.

Traitement du minerai sans mercure : Artisanal Gold Council inaugure des installations à Guido, dans la Commune de Réo

Artisanal Gold Council a inauguré, le 20 décembre 2024, sur le site de Guido, dans la Commune de Réo, région du Centre-Ouest, un Système de traitement du minerai sans mercure (STSM). Cette activité qui se tient dans le cadre du Projet de promotion de l'orpaillage responsable est mise en œuvre avec d'autres membres du consortium, à savoir Caritas Suisse et Solidar Suisse Burkina.

Le représentant pays de Artisanal Gold Council a donné des explications sur la nature des équipements de ces sites de traitement modernes pour extraire l'or sans faire usage de produits chimiques. Pour Saidou Kabré, « les installations sont composées d'équipements

de réduction, notamment, des concasseurs et broyeurs, d'équipements de lavage du minerai et de purification et d'équipements de fusion pour obtenir le lingot d'or et d'un groupe électrogène ». Il a indiqué que c'est le système de gravimétrie qui était privilégié. Le Projet Or a pour objectif de promouvoir une exploitation responsable de l'or sur les sites miniers artisanaux du Burkina Faso et de permettre aux acteurs de la chaîne de production aurifère artisanale de profiter de meilleurs services et conditions de travail.

Burkina Faso : Signature de protocoles pour l'exploitation des sites semi-mécanisés entre la SONASP et des promoteurs nationaux

Le 6 décembre 2024, à Ouagadougou, le Capitaine Sougrinoma Basile Zongo, Directeur général de la Société nationale des substances précieuses (SONASP), a signé des protocoles pour l'exploitation des sites semi-mécanisés avec des promoteurs nationaux. Cette signature est une étape importante dans la mise en œuvre de la vision du gouvernement qui s'appuie sur l'exploitation semi-mécanisée par des champions nationaux. C'est le 7 juin 2023 que le Conseil des ministres a octroyé 7 sites semi-mécanisés à la SONASP pour exploitation. La signature des protocoles avec les promoteurs nationaux est la formalisation de ce projet. Les 7 sites sont situés dans 3 régions, dont celle du Nord, du Centre-Sud et du Sud-Ouest. A terme, ces 7 sites vont produire 418 kg d'or par an. Ils vont créer 697 emplois directs et 2050 emplois indirects.

La mine lamgold Essakane vient en aide aux plus démunis à travers le CONASUR

Ce lundi 30 décembre 2024, Franck Napon, Directeur San-

té-Sécurité et Développement Durable de la mine d'or Essakane a remis au nom d'Iamgold Essakane SA un don de 500 kits alimentaires au Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) pour soutenir les efforts du gouvernement burkinabè dans l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Soumaïla Zoromé, Secrétaire Permanent du CONASUR a réceptionné le don.

Le 14 décembre dernier, lamgold Essakane organisait à Dori, une opération de don de 2000 kits alimentaires au profit des ménages vulnérables dont 500 Kits réservés pour le niveau national et 1500 pour les populations hôtes de la mine. Après la remise du don aux populations sahéliennes, le CONASUR vient donc réceptionner une partie du don destiné à des ménages en situation d'insécurité alimentaire et en situation d'urgence dans les autres parties du pays. Ce don, composé de 250 sacs de riz de 50 kg chacun et de 250 bidons d'huile de 5 litres, vise à soutenir les populations vulnérables, notamment les déplacés internes et leurs communautés hôtes, affectées par la crise humanitaire qui frappe le Burkina Faso.

« Notre pays traverse des moments difficiles, et nous estimons important de contribuer à cet effort collectif », a déclaré Franck Napon. Soumaïla Zoromé a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de lamgold Essakane SA. « Ce geste est d'une grande importance, car il permettra d'améliorer la prise en charge des déplacés internes et des communautés vulnérables. Nous saluons cet élan de solidarité qui vient renforcer nos efforts », a-t-il affirmé.

MAB

MINES ACTU Burkina

Premier magazine de référence sur le secteur extractif au Burkina Faso, paraissant le premier jour du mois



www.minesactu.info

L'information sur le secteur extractif en un clic.